



Comment naviguer dans la jungle immobilière ?

Pour faire une demande de logement social, crée un compte sur : www.demande-logement-social.gouv.fr
Ensuite dirige-toi vers les plateformes des bailleurs sociaux.
Tu peux aussi consulter la plateforme [Al in](#) et l'application [In li](#) pour découvrir d'autres types de logements.

Résidences Universitaires CROUS :
Rends-toi sur messervices.etudiant.gouv.fr
et coche "je demande un logement".

Lokaviz : plateforme gratuite de recherche. Pour contacter un·e propriétaire, il te faut d'abord un compte sur messervices.etudiant.gouv.fr.

Plateformes universitaires :
Certains établissements ont leur propre plateforme de logements, réservée uniquement à leurs étudiant·e-s.

Colocations solidaires : si tu es ouvert·e à des projets alternatifs, explore les colocations solidaires. Jette un œil sur [AFEV](#)
Informe-toi sur les alternatives locales comme la colocation intergénérationnelle.

